PIÈCES DIVERSES

ENVOYÉES A M. RUHL,

Député du département du Bas-Rhin,

PAR les administrateurs du district de Strasbourg ;

IMPRIMÉES PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Strasbourg, le 17 Août 1792, l'an quatrième de la Liberté.

MONSIEUR,

Les embarras & les dépenſes qu'occaſionne la conſervation des meubles des émigrés, nous obligent de recourir à vous, pour ſolliciter l'Aſſemblée nationale qu'elle décrète promptement le mode de leur aliénation. Dans les places frontières, cette meſure devient d'autant plus indiſpenſable, qu'il y arrive jour-

nellement des nuées de volontaires, auxquels il faut procurer le logement. La plupart des citoyens de cette ville sont à l'étroit, & ne peuvent presque point supporter les charges qu'on leur impose : cependant les maisons des émigrés restent vacantes, ou ne logent pas plus de monde que celles des citoyens, tandis qu'on en pourroit remplir toutes les parties, si la conservation des meubles n'y portoit obstacle.

Le nombre des volontaires de ce département, arrivés dans cette ville depuis le 6 de ce mois, jusqu'à ce jour, est de 7,000 environ ; celui des départemens de l'Intérieur s'élève à 6,000 environ.

D'après le rapport des voyageurs, nous en aurons sous peu de jours, plus de 40,000 dans nos murs.

Ces braves gens ne manquent pas de courage, mais ils n'ont point d'armes, & nos arsenaux sont hors d'état de leur en fournir. Les magasins de cette place, n'offrent qu'un total de 9,832 fusils d'infanterie, dont 4,008 ont besoin d'être réparés ; plus, 5,392 fusils de dragons, 2,917 mousquetons, & 9,704 pistolets. Les armes blanches consistent en 150 vieux sabres. Nous manquons aussi d'armuriers : ne seroit-il pas à propos, Monsieur, que le Corps législatif invitât ceux de l'intérieur & de l'étranger, à se transporter sur nos frontières ? Notre département & celui du Haut-Rhin produisent du fer de bonne qualité ; on pourroit y établir en peu de temps de nouvelles manufactures d'armes à feu : nous avons des bâtimens nationaux vacans, qui réunissent tous les avantages pour servir à cette fabrication.

Le sieur Nadal, commandant de l'Arsenal de cette ville ; & le sieur Mauson, inspecteur de l'artillerie, viennent de déserter : d'après cela, faut-il s'étonner de la pénurie d'armes dans laquelle nous nous trouvons ? Le sieur Houzé de Saint-Paul les avoit précédés



de quelques ſemaines avec pluſieurs ouvriers des hangards, qui depuis ont établi ſur le Rhin le pont qui a ſervi à l'armée ennemie, pour marcher vers Landau. En revanche, ils ont laiſſé dans le plus mauvais état ceux de nos bateaux qui étoient confiés à leurs ſoins. Depuis leur déſertion, nous ſommes parvenus à les faire examiner par des commiſſaires: ſur 80 qui avoient été radoubés, la moitié auroit été infailliblement ſubmergée à la première occaſion où l'on s'en feroit ſervi. Les parties les plus eſſentielles de l'adminiſtration militaire ſont confiées à des ariſtocrates, dont la plupart ſont des traîtres; & malheureuſement les adminiſtrations civiles n'ont pas le droit de ſurveiller leurs opérations. Jugez, Monſieur, quelle feroit la ſituation de l'Empire Français, ſi le courage & le civiſme de ſes habitans ne ſuppléoient pas à tout.

Nous avons l'honneur, Monſieur, de vous envoyer notre correſpondance avec M. Lamorlière, commandant la diviſion de Strasbourg, & M. de Biron, lieutenant-général commandant l'armée du Rhin, relativement à l'organiſation d'un corps de pontonniers à lever parmi les bateliers de la commune de Strasbourg. M. de Biron en a ſans doute écrit au miniſtre de la guerre; mais juſqu'à préſent, nous n'avons obtenu aucune réponſe: nous craignons que les retards dans l'exécution de ce projet, ne faſſent prendre d'autres engagemens aux citoyens qui ſe deſtinent à ce ſervice: c'eſt pourquoi nous vous prions, Monſieur, de vouloir bien pourſuivre cette affaire auprès du miniſtre.

Les adminiſtrateurs compoſant le conſeil permanent du diſtrict de Strasbourg.

Chriſtiani, Breu, Zimmer, Wangen, Deſſoliers, Stahl, Hirschel, Wunderer, Stouhlen, Chriſtmann, *ſecrétaire.*

COPIE de la lettre écrite par MM. les Adminiſtrateurs du Diſtrict de Strasbourg, à M. Biron, Lieutenant-Général, Commandant l'Armée du Rhin.

Strasbourg, ce 25 juillet 1792.

Nous ne perdons pas un inſtant, Monſieur, à vous tranſmettre les renſeignemens importans qui nous ont été donnés à notre ſéance d'hier au ſoir, & qui concernent les objets relatifs au paſſage du Rhin.

Il y a long-temps que pluſieurs bons citoyens de Strasbourg avoient dénoncé la conduite ſuſpecte du nommé Ebersheim, ouvrier d'état, chargé de la garde & conſervation des pontons, & cordages qui y ſont néceſſaires.

Ce mauvais ſujet, qui vient de déſerter depuis peu à la ſuite du traître Saint-Paul, étoit trop ſoutenu alors par ce dernier, pour qu'on daignât faire attention à cette dénonciation; les mêmes citoyens perſiſtent à nous aſſurer que les pontons qui ſe trouvent dans les foſſés du faux rempart devant le ci-devant couvent des récolets, ſont dans le plus mauvais état; qu'on ne les a godronnés que pour cacher leurs défauts; que les cordages néceſſaires à leur emploi n'ont pas été viſités depuis longues années; & que les bois néceſſaires pour dreſſer le pont ſont ſi incomplets, qu'on ne ſauroit s'en ſervir dans l'occaſion.

Vous connoiſſez, Monſieur, toute l'importance de ce ſervice, dans les circonſtances actuelles; & nous vous prions, Monſieur, de vouloir bien faire rendre à cet égard le compte le plus détaillé : peut être penſerez-vous, Monſieur, qu'il ſeroit à propos de nommer une Commiſſion qui examinât les objets re-

latifs à ce ſervice important; & en ce cas, nous vous offrons de donner à cette Commiſſion tous les renſeignemens de détail qu'elle pourroit deſirer. Si vous vous vouliez la mettre en relation avec nous, ne voyez, Monſieur, dans cette démarche que notre envie de ſeconder en tout point votre zèle pour la défenſe de la patrie, & d'y concourir en tout ce qui peut dépendre de nous.

Par les adminiſtrateurs du conſeil-général du diſtrict de Strasbourg, *ſigné*, Stouhlen, *préſident*; Zimmer, Brui-Chriſtiani, Wangen, Oberlin, Deſſoliers, Wunderer, Hirſchel; Popp, *procureur-ſyndic*, & Chriſtmann, *ſecrétaire.*

Collationné, CHRISTMANN.

Copie de la lettre écrite à M. Lamorliere, commandant de la ville de Strasbourg, par les adminiſtrateurs du directoire du diſtrict de Strasbourg, le premier août 1792, l'an quatre de la liberté.

M. de Biron, Monſieur, commandant en chef de l'armée du Rhin, a bien voulu, ſur les appréhenſions que nous n'avons pu nous diſpenſer de communiquer à ce général, du mauvais état des ponts & cordages dépendans de l'artillerie, nous faire connoître par ſa lettre du 27 du mois dernier, qu'il vous écrivoit, Monſieur, pour vous engager à vous concerter avec nous pour viſiter ces différens objets, afin de prévenir toute eſpèce d'inquiétude. Il dépendra de vous, Monſieur, de concourir au vœu du général & de répondre à l'empreſſement bien légitime d'une adminiſtration à laquelle la trahiſon d'Ebersheim eſt toujours préſente, puiſqu'elle a ſous ſes yeux une partie de pontons, négligés à deſſein par une

convention criminelle entre lui & ſon lâche protecteur St. Paul, leſquels ont calculé d'avance le ſuccès de leurs projets hoſtiles envers la patrie, en la condamnant à une inaction totale, quant à une partie eſſentielle aux mouvemens de l'armée & à la manœuvre ſur les eaux. Vous voudrez bien en conſéquence, Monſieur, nous ménager le plus promptement poſſible une entrevue, de laquelle votre patriotiſme connu nous fait eſpérer tout le ſuccès que demande un objet ſi eſſentiel à la ſûreté publique.

Les adminiſtrateurs du directoire du diſtrict de Straſbourg. *Signé*, Stouhlen, *préſident*; Zimmer, Breu, Wangen, Chriſtiani, *adminiſtrateurs*; Popp, *procureur-ſyndic*; & Chriſtmann, *ſecrétaire*.

Collationné Chriſtmann, *ſecrétaire.*

Copie de la réponſe de M. Lamorlière, du premier août 1792, *l'an 4e. de la liberté, à la lettre à lui écrite par le Conſeil du diſtrict de Strasbourg, le même jour.*

MESSIEURS,

Je n'ai point reçu de lettre de M. de Biron relative à la viſite des pontons & agrès des ponts: comme il paroît que cette inſpection importe à la tranquillité publique, & que le premier devoir eſt de calmer l'inquiétude, je vous prierai, Meſſieurs, de nommer un adminiſtrateur & des experts; & de mon côté je nommerai, un agent militaire pour procéder à ce travail.

Vous voudrez bien en indiquer l'inſtant à M. de Baudreville que j'en chargerai.

Vous me trouverez toujours diſpoſé à agir de concert avec vous pour ramener les citoyens ſur tous les doutes qu'il eſt en mon pouvoir de lever.

Signé le lieutenant-général commandant en chef à Strasbourg, *Alexis Lamorlière.*

Vu la lettre ci-deſſus, & oui le procureur-ſyndic;

Les adminiſtrateurs compoſant le directoire du diſtrict de Straſbourg, ont commis M. Valentin Hirſchel, membre du conſeil-général du diſtrict, pour aſſiſter à la vérification dont M. de Lamorlière a chargé M. Baudreville ; autoriſent à cet effet ledit ſieur Hirſchel à ſe faire aſſiſter de tels experts qu'il aviſera, leſquels ſerviront au procès-verbal que MM. les commandans feront dreſſer de cette viſite.

Fait en directoire le 2 août 1792, l'an 4e. de la liberté. *ſigné* Wangen, *vice-préſident*; Zimmer, Brui, Popp, *procureur ſyndic*, & Chriſtmann, *ſecrétaire.*

Collationné, Chriſtmann, *ſecrétaire.*

COPIE du procès-verbal dreſſé par Jean-Daniel Riebel, Jean-Philippe Reich & Jean-Fréderic Hoffert, experts nommés pour vérifier l'état des pontons.

L'an mil ſept cent quatre-vingt-douze, quatrième de la liberté, le deux août, à trois heures de relevée, s'aſſemblèrent les ſouſſignés, ſuivant les ordres reçus de la part des adminiſtrateurs du diſtrict, pour examiner & les bateaux à pont, & les uſtenſiles, & les cordages néceſſaires. Examination faite, il ſe trouvoit que pour l'équipement de quarante bateaux, les cordages & uſtenſiles néceſſaires ſont prêts : concernant les cordages d'attirail, tant pour les chevaux que pour les hommes, il manque dix-huit de chaque ſorte ; outre ça, il y a encore en réſerve pour l'équipement néceſſaire de 20 bateaux, les cordages & uſtenſiles, mais point de cordages d'attirail d'aucune ſorte.

Concernant les bateaux, il ſe trouvoit parmi les nouveaux conſtruits qui ont été placés dans le foſſé près le magaſin à bois, le nombre de vingt-deux incapables de ſervir ſans une nouvelle réparation. Outre le nombre de quatre-vingts bateaux, y compris les vingt-deux mentionnés, il faudra faire réparer encore quarante bateaux, pour qu'en cas de beſoin de la conſtruction d'un ſecond pont, chacun ſoit composé & pourvu de ſoixante bateaux.

Signé, Jean-Daniel Riebel, Jean-Philippe Reich, & Jean-Fréderic Hoffert.

Collationné, CHRISTMANN, *ſecrétaire.*

COPIE *du Procès-verbal adreſſé aux Généraux Biron, Lamorlière, & au Département, par le directoire du Diſtrict de Strasbourg.*

L'an mil ſept cent quatre-vingt-douze, quatrième de la liberté, le troiſième août, à trois heures de relevée, nous Jean-Valentin Hirſchel, membre du conſeil du diſtrict de Strasbourg, nommé commiſſaire par arrêté du directoire du diſtrict, en date du premier de ce mois, aux fins d'aſſiſter à l'examen de l'état des pontons, agrès & cordages néceſſaires, & autres attirails ſervant à la conſtruction d'un pont de bateaux, nous nous ſommes tranſportés, accompagnés de M. Baudreville, chef de légion & commandant particulier de cette ville, ainſi que des ſieurs Jean-Daniel Riebel, Jean-Philippe Reich & Jean-Fréderic Hoffert, par nous nommés experts à l'effet de vérifier conjointement avec nous, au hangard, où nous avons trouvé M. Nadal, commandant audit hangard, auquel ayant expoſé le ſujet de notre commiſſion, celui-ci a donné les ordres néceſſaires: nous nous ſommes en conſéquence rendus au magaſin,

dans lequel nous avons trouvé les cordages & les uſtenſiles néceſſaires à l'équipement de quarante bateaux ; nous avons cependant obſervé qu'il manque dix-huit pièces de cordages d'attirail, tant pour hommes que pour chevaux pour le ſervice de ces quarante bateaux ; nous avons encore trouvé les cordages & uſtenſiles pour l'équipement de vingt autres pontons, mais point de cordages d'attirail d'aucune ſorte.

Quant aux pontons placés dans le foſſé près le magaſin à bois, nous en avons trouvé vingt-deux incapables de ſervir ſans réparation, vu que le fonds deſdits pontons eſt tout-à-fait pourri en différens endroits ; il eſt de la dernière importance de les faire raccommoder le plus promptement poſſible.

En foi de quoi, nous avons dreſſé le préſent procès-verbal, les jours, mois & an que deſſus.

Signé, Jean-Valentin Hirschel, avec paraphe ; Rollée Baudreville, Jean-Daniel Riebel, Jean-Simon Reich.

Collationné, CHRISTMANN.

EXTRAIT des regiſtres des délibérations du conſeil permanent du diſtrict de Strasbourg, en date du ſamedi 4 août 1792, l'an 4. de la liberté.

Valentin Hirschel, l'un des membres de l'aſſemblée, commiſſaire nommé par arrêté du 2 de ce mois, expoſe, qu'en conſéquence dudit arrêté, il auroit procédé conjointement avec les experts nommés en préſence de M. Rollée Baudreville, commandant de la place, à la viſite & vérification des pontons & agrès néceſſaires, à la conſtruction des ponts volans. Il fait auſſi lecture du rapport dreſſé de ladite viſite, par lequel il conſte, 1°. qu'en viſitant, cordages,

agrès & uſtenſiles à l'équipement des 40 bateaux; il auroit trouvé qu'il manque dix-huit pièces de cordages d'attirail, tant pour hommes que pour chevaux, pour le ſervice deſdits bateaux; 2°. qu'il auroit trouvé les cordages & uſtenſiles pour l'équipement des vingt autres pontons, mais aucuns cordages d'attirails pour ces derniers; 3°. quant aux pontons placés dans le foſſé près du magaſin à bois, il a reconnu que vingt-deux ſont incapables de ſervir, à moins d'en réparer les fonds qui ſont totalement pourris; en conſéquence, il croit de la dernière importance de faire réparer le plutôt poſſible ces vingt-deux pontons.

Oui le procureur ſyndic, l'aſſemblée a arrêté, que ledit rapport ſera communiqué aux généraux & au département du Bas-Rhin, en les invitant de prendre les meſures les plus promptes, pour pourvoir à la conſtruction & complément des pontons & agrès qui manquent pour le ſervice des ponts volans. *Signé* Zimmer, *préſident*; Breu, Chriſtiani, Wangen, Oberlin, Deſſolliers, Valentin Hirschel, Sthal; Popp, *procureur-ſyndic*; & Chriſtmann, *ſecrétaire*, *avec paraphe.*

Pour extrait collationné, CHRISTMANN, *ſecrétaire.*

Copie de l'avis du ſieur Hirſchel, membre du Conſeil-général du diſtrict de Strasbourg, du 9 août 1792, *l'an quatre de la liberté.*

MESSIEURS,

Conformément à votre arrêté du 2 de ce mois, par lequel vous m'avez chargé d'examiner les bateaux & tout ce qui eſt relatif à un pont, je me ſuis tranſporté hier à trois heures de relevée avec M. de Baudreville, commandant de cette ville : accompagnés des experts nommés à ce ſujet, nous avons trouvé aux hangards M. Nadal, commandant de l'Arſenal,

qui a donné les ordres néceſſaires pour nous faire voir tous les objets relatifs à notre commiſſion. Le procès-verbal ci-joint vous fera voir que la commiſſion n'a pas été inutile, & que les inquiétudes qui ſe ſont manifeſtées depuis long-temps ſur cet objet, ne ſont que trop fondées : car rien n'eſt plus vrai, Meſſieurs, que ces mêmes bateaux que le traître Ebersheim a fait raccommoder à la hâte, ſont dans le plus mauvais état : vingt-deux ſont dans le cas d'être retirés hors de l'eau & d'être racommodés de nouveau ; & il n'y a pas de doute qu'à un examen rigoureux on n'en trouve d'autres. Vous voyez, Meſſieurs, quel danger auroit pu réſulter de cette trahiſon ; car ſi on s'étoit ſervi de ces pontons, il auroit été poſſible que les ponts en entier auroient coulé à fond au moment où l'artillerie ſeroit paſſée. Les propos qu'a tenus M. Nadal, Meſſieurs, m'ont paru très-ſuſpects, car il m'a dit : Je regrette beaucoup Ebersheim, parce qu'il valoit plus que tous ceux qui ſont encore ici. Je crois donc, Meſſieurs, qu'il n'y a rien de plus preſſant que d'obſerver de près M. Nadal, & par conſéquent donner note au comité de ſurveillance de la municipalité de Strasbourg ; enfin donner copie du procès-verbal à M. de Lamorliere, avec invitation de donner les ordres les plus prompts, pour que leſdits vingt-deux pontons fuſſent racommodés le plus tôt poſſible. Rien, Meſſieurs, n'eſt plus preſſant, que de pourvoir au remplacement d'Eberſheim, pour avoir un homme à la tête qui connoiſſe les affaires, & qui avec patriotiſme & zèle fera faire le plus promptement poſſible tout ce qui eſt néceſſaire relatif à cet objet. *Signé* Jean-Valentin Hirſchel.

Collationné, Chriſtmann, *ſecrétaire.*

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.